

Printemps 2025

Le Touvet

JOURNAL MUNICIPAL



BUDGET
2025

Budget 2025
Restitution de la concertation
Infos mairie



LE TOUVET
GRESIVAUDAN

Sommaire

| | |
|--------------------------------------|------|
| Édito..... | p.3 |
| À la Une : le budget 2025..... | p.4 |
| Restitution de la concertation | p.6 |
| Vie d'ici..... | p.8 |
| Infos mairie | p.10 |
| Enfance jeunesse..... | p.15 |
| Environnement..... | p.18 |
| Solidarités | p.21 |
| Infos Grésivaudan - SMMAG..... | p.22 |
| Hommages à | p.24 |
| Petites annonces..... | p.25 |
| Tribunes d'expression | p.26 |
| Infos pratiques | p.27 |

Journal Municipal du Touvet Printemps 2025 / Directeur de la publication : Adrian Raffin / Rédaction : Axelle Viviani, élus municipaux, J.M Vivant / Photos, illustrations : mairie du Touvet, Alain Raffin, ©AdobeStock.
Conception et mise en page : Axelle Viviani / Impression avril 2025 en 1750 exemplaires, par Imprimerie Champagnac
Distribution : mairie du Touvet.



Édito

Les travaux engagés sur le volet "ressources humaines" se poursuivent avec la mise en place progressive d'une nouvelle organisation des services, construite par les cadres de la collectivité. Cette réorganisation qui sera prochainement présentée aux agents, vise à la fois à améliorer les conditions de travail et à répondre aux priorités politiques. Il s'agit d'une étape importante dont les premiers résultats seront rapidement visibles. Ces efforts contribueront notamment à un meilleur fonctionnement des services communaux, à l'amélioration du bien-être au travail et à la réduction de l'absentéisme, dont le coût reste important pour la collectivité.



Côté finances justement, le conseil municipal a voté le 9 avril un budget 2025 de responsabilité pour une année de transition. Vous le verrez dans ce journal, après une année 2024 plus coûteuse que prévu, nous avons été contraints de faire des choix pour remettre la commune dans les rails dès 2025.

Il aurait été facile de voter une augmentation de la taxe foncière ou des tarifs aux usagers. Ce n'est pas le choix que nous avons fait. Nous avons au contraire décidé de faire porter les efforts sur les dépenses pour engager des changements structurels et de phaser ou reporter les grands projets.

Les concertations de ces derniers mois vous ont redonné la parole et guident les travaux, réparations, remises aux normes,... qui sont engagés depuis ce début d'année.

Et nous n'avons pas fini de vous redonner la parole : les visites de quartiers reprennent ce printemps, le conseil des sages renaît, une commission patrimoine est créée, le Projet éducatif de territoire et le nouveau marché de restauration seront construits avec vous,... et bien sûr, nous sommes toujours disponibles pour vous recevoir à la mairie ou échanger à l'occasion d'un des nombreux événements festifs ou culturels qui animent notre village ce printemps.

Adrian Raffin

Maire



Budget 2025 : une année de transition pour retrouver des bases saines

Le conseil municipal qui s'est réuni mercredi 9 avril dernier était en grande partie consacré au vote du compte administratif 2024 et du budget primitif 2025. Retour en quelques mots sur la situation financière de la commune.

L'année 2024 se caractérise par une crise des ressources humaines qui a mis à mal le service rendu comme les équipes, avec des conséquences sur les finances de la collectivité.

Pour rétablir le service, dès l'été, des moyens financiers ont été mobilisés pour relancer la crèche, structurer l'équipe d'animation périscolaire et centre de loisirs ou encore permettre l'entretien des bâtiments.

L'absentéisme

Ces deux dernières années, l'absentéisme dans les services de la commune a considérablement augmenté. En 2024, ce sont plus 4100 jours d'absence qui ont été comptabilisés. Cela représente concrètement plus d'un quart des effectifs de la collectivité absents sur l'année 2024, qui continuent d'être payés. L'assurance contractée par la commune en cas d'absence de personnel ne couvre qu'une partie du salaire des titulaires au-delà d'un mois d'absence. C'est une recette d'environ 150 000 euros pour la commune en 2024.

Pour assurer la continuité du service face à ces absences sans faire peser la charge sur les équipes restantes, la commune doit faire appel soit à de l'intérim, soit à des agents en contrat de remplacement.

En 2024, le coût de l'appel à l'intérim est d'environ 170 000 euros, celui des agents en contrat de remplacement environ 200 000 euros.

L'augmentation de l'absentéisme, au-delà d'être le symptôme d'un dysfonctionnement de l'organisation et d'un signe d'alerte sur la qualité du cadre de vie au travail, a un impact financier très important, qui explique une grande part du faible excédent de fonctionnement de la collectivité en 2024.

Au moment de construire le débat d'orientations budgétaires, avec les éléments connus à ce moment, l'équipe municipale espérait pouvoir redresser le fonctionnement de la collectivité en 2025 en soldant les arriérés et en maîtrisant les coûts tout en profitant du faible endettement de la commune auprès des banques pour emprunter et ainsi engager les investissements projetés.

Malheureusement, la remise en ordre de marche des services a eu des conséquences plus importantes qu'imaginé sur les dépenses de personnel : le résultat de fonctionnement de l'année 2024, qui s'élève à 130 000 euros, est beaucoup moins bon qu'escompté. En investissement, malgré un bon résultat de l'année 2024 à 400 000 euros et un faible endettement auprès des banques, la commune conserve une dette de 390 000 euros auprès de la Communauté de Communes Le Grésivaudan.

En conséquence, les services de l'État, avec qui la commune a travaillé en lien étroit pour construire le budget, ont conseillé d'attendre avant d'emprunter et de consacrer l'année 2025 au redressement du fonctionnement afin de retrouver le niveau d'excédent souhaité.

Pour parvenir à cet objectif, il a donc été décidé de poursuivre les mesures structurelles permettant de réduire l'absentéisme en structurant l'organisation et en améliorant le cadre de travail des agents.

Deux autres mesures structurelles ont été décidées : le restaurant scolaire passera de nouveau par une liaison traiteur à la rentrée mettant fin à la cuisine sur place et la crèche passera de 30 à 24 berceaux.

La fin de la cuisine sur place

C'est avec grand regret que l'équipe municipale a dû se résoudre à mettre un terme à la cuisine sur place à la cantine à la rentrée prochaine. Le contexte financier de la commune après cette année 2024 très particulière ne permet pas de poursuivre ce projet ambitieux, qui engendre un surcoût estimé à 200 000 euros à la fin de cette première année de fonctionnement. Au-delà des surcoûts induits par la formation, les certifications d'hygiène ou encore la logistique de fourniture des aliments, la cuisine sur place mobilise quatre agents à temps plein contre un seul en cas de liaison avec un traiteur.

À l'heure des choix, c'est donc la responsabilité et la raison qui ont parlé pour une bonne gestion de l'argent public. Mieux vaut mettre un terme à ce qui restera comme une belle expérimentation que d'engager la collectivité dans un fonctionnement que le contexte financier ne lui permet plus d'assumer.

Le service de restauration scolaire sera bien évidemment maintenu et un nouveau marché de restauration sera lancé dans les semaines à venir sur les bases d'un cahier des charges intégrant les ambitions en matière de qualité de l'alimentation et de produits locaux, qui sera réalisé en concertation avec les parents d'élèves.

Pour suivre l'évolution démographique du village, la crèche passera de 30 à 24 berceaux en septembre. Pas de diminution du service prévu : à la rentrée toutes les familles du Touvet qui en ont fait la demande dans les délais seront accueillies. Les équipes seront redimensionnées pour conserver un accueil de qualité et un cadre apaisé pour les agents.

En attendant que ces mesures structurelles prennent effet pleinement, des mesures conjoncturelles ont été décidées pour maîtriser les dépenses de personnel. Seules les absences dans les services devant respecter des taux d'encadrement seront remplacées. Pour les autres, le niveau du service rendu sera adapté lors d'absences afin de ne pas faire peser les conséquences du non-remplacement sur les équipes restantes. La Bibliothèque revoit par exemple ses horaires d'ouverture actuellement en l'absence d'un agent. Les postes concernés par des départs à la retraite durant l'année feront l'objet d'un gel, moyennant là encore une adaptation du niveau de service.

Grâce à ces mesures, le budget 2025 prévoit des dépenses de personnel maîtrisées en intégrant les augmentations mécaniques et l'augmentation des cotisations retraites décidée par l'Etat.

Par ailleurs, les moyens sont mis pour améliorer le cadre de travail des agents : travaux engagés par les cabinets ressources humaines, production et déploiement d'un nouvel organigramme, maintien d'une prime exceptionnelle aux agents suite aux difficultés de l'année passée,...

Les charges à caractère général sont prévues en légère hausse pour régler les arriérés de l'année 2024, intégrer l'inflation et poursuivre l'évolution structurelle de la collectivité.

Concernant l'investissement, la commune dispose en 2025 d'un budget de 1,1 millions d'euros. En attendant de pouvoir emprunter, les grands projets sont phasés ou reportés. La première phase des travaux du bas de la Grande-rue a été réalisée en ce début d'année, les phases suivantes seront engagées en début d'année 2026. Les projets de végétalisation de la cour de l'école élémentaire et les terrains de beach-volley sont prêts. Ils pourront débiter dès que la situation sera rétablie et l'emprunt possible : début 2026 si la collectivité arrive à tenir sa gestion en fonctionnement.

La commune poursuit également la sécurisation des bâtiments et voiries, la mise en conformité de ses Etablissements Recevant du Public (ERP) et les réponses aux attentes exprimées lors de la grande concertation de l'automne.

Concernant la méthode, les services de la mairie ont désormais des budgets à piloter et à exécuter tout au long de l'année. Ils ont été associés à la construction budgétaire comme l'ensemble des élus.

Le lien avec les services des finances publiques de l'Isère (DGFIP) a été recréé et la confiance retrouvée.

Cette année 2025 est donc une année transitoire qui permettra la remise en ordre de marche de la collectivité en répondant aux attentes les plus urgentes des habitants sans avoir à augmenter la taxe foncière.

Les chiffres

Compte administratif 2024

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement 2024 : 3 874 202 €

Recettes de fonctionnement 2024 : 4 009 790 €

Investissement

Dépenses d'investissement 2024 : 885 370 €

Recettes d'investissement 2024 : 1 125 273 €

Excédent de fonctionnement capitalisé 2024

205 000 €

Solde investissement 2024

239 903 €

Budget prévisionnel 2025

Fonctionnement

4 214 667 €

Objectif d'excédent de fonctionnement : 270 000 €

Investissement

1 106 723 €

Restitution de la concertation de l'automne

Pendant deux mois, du 1^{er} octobre au 1^{er} décembre, les habitants du Touvet ont été invités à s'exprimer, comme ils l'avaient demandé lors de la campagne électorale. La municipalité a ainsi proposé aux habitants de faire part de leurs avis, inquiétudes, remarques sur deux grands sujets : le cadre de vie et l'identité de la commune.

La concertation intitulée "Cadre de vie" avait vocation à recueillir toutes les remarques concernant l'espace public de la commune (voiries, aménagements, espaces verts...).

Les habitants pouvaient remplir : un cahier de doléances en version papier à l'accueil de la mairie, des formulaires en lignes, participer à 4 réunions de quartier ou rencontrer les élus.

Ce sont au final plus de 250 remarques et signalements qui ont été récoltés ! Vos préoccupations relèvent de plusieurs thèmes dont voici quelques extraits, discutés notamment lors de la réunion publique de restitution du 11 mars :

Les "grands projets" (Grande Rue, voie de l'Ancien Tram, carrefour de la Conche,...)

Ce sont des sujets structurants qui impactent votre quotidien. L'aménagement du bas de la Grande Rue a commencé cet hiver avec les objectifs suivants : casser la vitesse par des chicanes, sécuriser les cycles et piétons par une voie dédiée, végétaliser et améliorer la position des points d'apports volontaires. Les riverains ont été consultés et écoutés.

Des travaux au milieu de la Grande Rue vont débiter dès cet été pour mettre en séparatif les réseaux des

eaux, conduits par la Communauté de commune Le Grésivaudan entre le garage Gondran et la Maison Saint Jean. L'aménagement final sera défini à l'automne en concertation avec les habitants et commerçants. D'ici-là, un aménagement à minima sera réalisé et permettra d'expérimenter de nouvelles circulations.

Le carrefour de la Conche reste un point noir accidentogène dans la commune, relevant de la compétence du Département. Le Maire a rencontré le Vice-président en charge des mobilités et de la construction publique de l'Isère pour avancer sur ce sujet. Une enquête de mobilité doit être réalisée à sa demande pour définir l'aménagement qui correspondra à la fois aux besoins du Département en matière de circulation, et aux attentes des habitants.

Les circulations et la signalétique

La circulation automobile reste pour vous un sujet sensible. Dans le cœur du village, il est bien trop souvent observé des incivilités routières. La municipalité a décidé du passage de toute la Grande Rue à 30km/h, à l'exception de la zone de rencontre qui reste limitée à 20km/h. Un agent assermenté est désormais présent le matin devant l'école élémentaire pour réguler, sécuriser et accompagner les différents usages de cette "zone de rencontre" sur un créneau horaire très dense.

L'éclairage public

Vous nous avez fait part de différentes remarques à ce sujet. Pour certains, il faudrait rajouter des éclairages, pour d'autres, en supprimer. Chaque demande est étudiée au cas par cas en recherchant l'équilibre entre la réduction de la pollution lumineuse et le confort d'usage. N'hésitez pas à continuer de nous informer des potentiels dysfonctionnements des éclairages afin que nous puissions intervenir au plus vite !





Le patrimoine

Les Touvetain(e)s sont attachés à leur patrimoine ! C'est souvent ressorti dans vos expressions. Lavoirs, murets, fontaines, ... la présence historique de tous ces éléments fait partie intégrante du quotidien des habitants et la municipalité a à cœur de les préserver. La remise en eau de certains lavoirs est à l'étude (rue du Fourneau et Saint Jean pour débiter) en tenant compte des nombreuses contraintes en matière de coût, de contrôles sanitaires, de sécheresse.

Les espaces verts

Vous nous avez fait part de nombreux retours sur l'entretien des espaces verts qui sont progressivement pris en compte par les services. En parallèle, la commune s'est engagée à mettre en place un plan de gestion différenciée des espaces pour gérer les multiples enjeux : embellissement, rafraîchissement, mais aussi gestion financière et humaine de l'entretien et préservation de la biodiversité.

Les jeux pour enfants

Vous nous avez alerté sur l'état de l'aire de jeux du Plausu. Un "coup de neuf" doit être apporté. Vous souhaitez aussi des solutions pour permettre aux enfants de

s'amuser à différents endroits de la commune. Toutes vos idées ont bien été entendues (création d'un city stade, d'autres jeux au parc Plausu, ...) et pourront être intégrés dans des projets futurs.

Les points d'apport volontaire ("PAV")

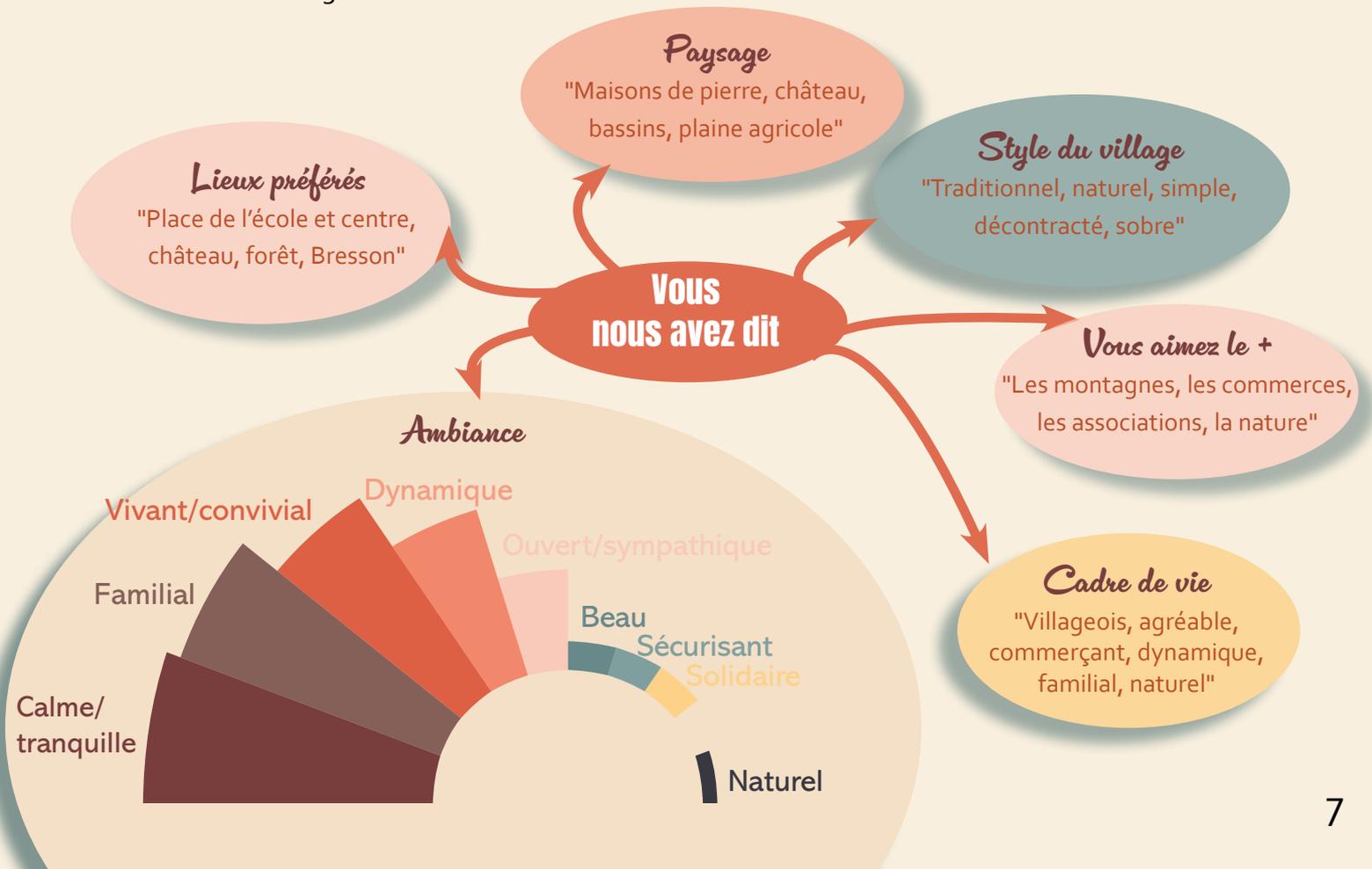
Emplacements, intégration dans le paysage, places de stationnement, des questions se posent encore concernant les PAV. L'enfouissement n'est malheureusement pas possible partout. Il est cependant possible de prévoir de masquer certains points. Les emplacements qui posent des difficultés ont été identifiés et les discussions engagées avec la Communauté de communes Le Grésivaudan.

Bien sûr la concertation ne s'arrête pas là ! La municipalité reste à votre écoute quand vous le souhaitez ou le jugez utile.

Pour poursuivre les échanges vous pouvez participer aux prochaines réunions de quartier :

- ▶ samedi 24 mai à 10h30, croisement chemin du Mollard et rue de Beaumont
- ▶ mardi 3 juin à 18h30, parvis de l'école maternelle

La concertation "Votre Touvet" avait vocation à recueillir les avis des habitants sur ce qui caractérise "leur" Touvet. À terme, elle servira à redéfinir l'identité visuelle de la commune pour correspondre pleinement à notre village.



Ça s'est passé au Touvet

Voeux du maire le 23 janvier

Salle du Bresson comble pour les premiers vœux de la nouvelle équipe municipale. Cette année, pas de buffet mais une galette "républicaine" pour partager un moment convivial et plus sobre pour les finances de la commune. Le tout en musique grâce à la participation du groupe "Musique du Monde" de l'École de Cordes.



Voeux aux agents le 16 janvier

C'est dans la salle du conseil municipal que les élus ont présenté leurs vœux aux agents de la commune à l'occasion d'une soirée détendue et en musique.



La boum de février au périscolaire le 21 février

Ambiance de folie dans la salle du restaurant scolaire pour fêter l'arrivée des vacances scolaires!



Commémoration du 19 mars

Moment de recueillement et de souvenirs devant le Monuments aux Morts le mercredi 19 mars pour la Journée nationale à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Après le discours du Maire et la lecture du message officiel national, Daniel Maître, Président de l'UMAC a pris la parole pour souhaiter le retour de la Paix dans le monde.



Portes ouvertes du pôle enfance le 20 mars

Des futurs parents ont pu visiter les structures du multi-accueil et du Relais Petite Enfance et échanger avec les professionnels présents.



Reunion publique mutuelle communale le 25 mars

La salle du conseil était presque trop petite pour vous accueillir! C'est que le sujet des dépenses de santé est bien une préoccupation de plus en plus forte pour tous.

Le carnaval du Sou Des Écoles le 29 mars

Sacré ambiance et super réussite du carnaval organisé par le Sou des Écoles, pour le plus grand bonheur de tous.



À ne pas manquer

Vogue du 25 au 27 avril

La traditionnelle vogue avec ses manèges, ses gourmandises et son ambiance ! NB : les horaires d'ouverture dépendent beaucoup de la météo.

Commémoration du 8 mai 1945

Rendez-vous le jeudi 8 mai à 10h15 devant le Monument aux Morts place de l'École pour célébrer la fin de la Deuxième Guerre Mondiale en Europe.

Baz'art dans la rue le samedi 17 mai

De 9h30 à 17h30, dans le centre du village ! Des ateliers de création pour tous : argile, craies de trottoir, bombes de graine, écriture, couture ... Et aussi un atelier Graph, une balade nature et du Land art. Venez colorer les rues du Touvet !



Balade musicale samedi 17 mai

Déambulation de 10h à 12h à la découverte du patrimoine animée par Josiane Tassan et l'École de Cordes. RDV à la Croix du Vivier, au croisement entre les rues du Vivier, des Carrières et le chemin du Vivier.

Espace de gratuité le samedi 7 juin

Le 7 juin de 9h30 à midi, venez donner, prendre, donner et prendre, prendre sans donner... dans une belle ambiance conviviale.

En Juin, le Touvet fête les musiques !

14 juin 19h : Concert de la Petite Philharmonie de Grenoble "Moussorsky, Mendelssohn, Kodaly" au Bresson.

Orchestre symphonique de 60 musiciens pour vous faire découvrir ou redécouvrir 3 chefs-d'œuvre de la musique romantique, folklorique hongroise et russe.

21 juin : Fête de la musique dans le village

Musiciens, vous avez jusqu'au 31 mai pour vous faire connaître à la mairie si vous souhaitez jouer dans les rues du Touvet !

29 juin 20h : Grésiblues

Aux abords de la salle du Bresson, soirée d'ouverture de la 25^{ème} édition du festival avec Luc Blackstone et The Buttshakers.



Lavoirs fleuris

Suite à l'engouement rencontré pour la 1^{ère} édition des lavoirs et fontaines décorés pour les fêtes de fin d'année, nous vous proposons, dans le même esprit de récup', de partage et de convivialité, de participer à l'embellissement et à la valorisation de notre patrimoine en les fleurissant.

Le but n'étant pas de transformer un lavoir en jardinière, mais de compléter les plantations déjà présentes et de développer la biodiversité dans une démarche de développement durable. L'idée est d'agrémenter le lieu en réutilisant de vieilles jardinières et vieux pots qui dorment dans nos caves en les garnissant de boutures prélevées dans vos jardins lors du nettoyage de vos plates-bandes. La diversité des fleurs à l'entretien facile et des pots fera tout le charme de l'ensemble. L'entretien est assuré par les participants.

Infos : johanne.blanc-gonnet@letouvet.com



Organisation des services

Afin d'améliorer la qualité du cadre de travail des agents, la commune a engagé un grand chantier sur les ressources humaines dès l'automne 2024 et l'arrivée du nouveau Directeur Général des Services. Les deux grands objectifs portent sur le bien-être au travail et l'organisation de la collectivité.

Avec l'accompagnement d'une consultante spécialisée, les cadres de la mairie ont travaillé collectivement pour imaginer le futur organigramme :

- ▶ un organigramme clair où tous les postes interagissent avec une ligne hiérarchique cohérente
- ▶ des profils de postes précis
- ▶ une organisation dynamique garantissant la continuité de service en cas d'absences
- ▶ des moyens humains correspondants aux besoins des services publics municipaux

Ce travail aboutira à une mise en place effective à partir de la rentrée 2025, et au déploiement des nouvelles fiches de poste. Le travail se poursuivra ensuite par la réponse progressive à l'ensemble des obligations réglementaires.

Congés menstruels

La municipalité a décidé de s'engager, en mettant en place un congé menstruel pour les agentes souffrant de règles douloureuses et d'endométriose.

Le dispositif, à caractère expérimental était adressé aux agentes souffrant de règles douloureuses, d'endométriose, de ménopause ou de pré-ménopause ayant un impact sur leur santé. Il prévoyait un maximum de 15 jours par an d'autorisations spéciales d'absences sur la base d'un certificat médical.

Comme plusieurs collectivités qui ont souhaité mettre en place ce dispositif (Grenoble, Echirolles, Seyssinet-Pariset, ...), le Tribunal administratif a rejeté la délibération de la commune, agissant sur la base d'une jurisprudence estimant qu'une commune n'a pas à se substituer au législateur sur ce sujet.

Par solidarité et par conviction la commune du Touvet continuera de participer à ce débat nécessaire pour inciter le législateur à agir .



Du monoxyde de carbone à l'école maternelle ?

Suite à l'information transmise par une famille d'un taux de monoxyde de carbone dans le sang plus élevé que la normale chez son enfant et au malaise d'une autre enfant durant le temps scolaire, des inquiétudes légitimes ont été exprimées début février.

La commune a bien évidemment pris le sujet très au sérieux et a engagé en urgence toutes les mesures nécessaires pour rechercher la présence éventuelle de monoxyde de carbone, en collaboration continue avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Ainsi, les sapeurs-pompiers sont intervenus à deux reprises dès le premier signalement. Lors de leur second passage, ce sont les spécialistes de l'équipe départementale "Risques chimiques et biologiques" du SDIS 38, qui sont intervenus et n'ont détecté aucune anomalie dans les bâtiments de l'école maternelle et du restaurant scolaire. Les importants moyens humains et matériels déployés ont permis notamment de s'assurer de l'absence de monoxyde de carbone.

Face aux inquiétudes persistantes de certains parents, la commune a fait installer le 28 février dernier des détecteurs de monoxyde de carbone dans le bâtiment de l'école maternelle et dans le restaurant scolaire. À la demande de l'Agence Régionale de Santé (ARS), ces détecteurs sont relevés deux fois par jour par les AT-SEM. À ce jour, ils n'ont révélé aucun taux anormal de monoxyde de carbone.

La direction de l'école maternelle a alerté à plusieurs reprises la médecine scolaire, qui rappelle que les symptômes observés chez certains enfants (maux de tête, troubles digestifs, fatigue), ne sont pas spécifiques au monoxyde de carbone et qu'ils ne sont pas anormaux en période hivernale.

Toujours inquiets, plusieurs parents ont toutefois fait pratiquer des tests sanguins sur leurs enfants et sur eux-mêmes afin de connaître leur taux de monoxyde de carbone.

L'ARS a souhaité recueillir ces éléments médicaux afin d'affiner son évaluation. Les parents concernés ont donc été invités à transmettre directement à l'ARS les conditions et résultats des examens ou analyses effectués sur leur(s) enfant(s) et éventuellement les coordonnées de leur médecin via une page de dépôt sécurisée.

À la demande de la commune, une réunion publique sera organisée en présence de l'ARS dans les semaines à venir afin d'échanger sur la situation et d'apporter des réponses aux questions ou craintes qui pourraient persister.

Création d'une commission histoire et patrimoine

Ouverte aux témoins de la vie d'Antan, aux férus d'histoire locale et aux amoureux de notre patrimoine, cette commission aura pour objectif de rendre l'Histoire du village accessible aux Touvetain(e)s et visiteurs de tous âges, sous différentes formes. Plus particulièrement, la commission fera des propositions dans le cadre de la création d'un circuit du patrimoine.

La commission se réunira pour la première fois le mercredi 21 mai à 17h30 à la mairie.

Inscriptions : à l'accueil de la mairie (04 76 92 34 34)



Appel à candidature Conseil des Sages



**Vous avez 65 ans et plus ?
Vous souhaitez vous engager dans la vie
citoyenne du Touvet ?
Rejoignez le Conseil des Sages !**

Cette instance consultative est une instance de réflexion et de propositions. Par ses avis et ses études, elle éclaire le Conseil municipal sur les différents projets intéressant la commune et apporte une critique constructive :

Le Conseil des sages peut être sollicité sur des questions d'intérêt général :

- ▶ il donne son avis sur des dossiers soumis par la municipalité
- ▶ il peut être à l'initiative de projets et de réflexions à mener ;
- ▶ il travaille avec les autres structures participatives

Les membres du conseil des Sages sont touvetains, inscrits sur les listes électorales. Ils sont bénévoles et prêts à s'investir dans une démarche apolitique. Ils ne peuvent pas être élus de la commune ou l'avoir été au cours des trois dernières années, ni conjoints d'élus. La parité homme-femme sera recherchée.

Le Conseil des sages se réunit 3 fois par an.

Les élus référents sont André Gonnet et Johanne Blanc-Gonnet.

Le dossier de candidature (fiche de renseignements, règlement du Conseil des Sages, lettre de motivation) est à retirer en mairie ou téléchargeable sur le site de la commune. À retourner à la mairie.

La réunion constitutive se tiendra le jeudi 22 mai à 14h30 à la mairie.

CIMETIÈRE : RAPPEL DES RÈGLES

Déchets

Il est rappelé qu'il est strictement interdit de déposer des plastiques ou tout autre déchet autre que végétal dans les bacs du cimetière. Ce sont les agents techniques de la commune qui font ensuite le tri à la main. ils retrouvent souvent des sacs remplis de déjections canines! Des points d'apport volontaire sont présents aux deux entrées pour trier vos déchets.



Vol de plantes

Des vols de plantes au cimetière sont régulièrement constatés par les habitants. Qu'il s'agisse de fleurs, d'objets de décoration ou même de plaques commémoratives, ces actes non seulement portent atteinte à la dignité des défunts mais créent aussi un sentiment d'indignation et de tristesse chez les proches endeuillés. Si vous êtes victimes, n'hésitez pas à le signaler à la gendarmerie.

CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez tous les comptes-rendus des conseils municipaux sur le site de la commune www.letouvet.com rubrique vie municipale.

Conseil municipal du 12 février 2025

Affaires Générales

Marchés publics : adhésion pour 2 ans au "profil acheteur – Marchés Sécurisés" des Annonces légales via Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné.

Finances - Budget

Débat d'orientation budgétaire.

Demande de subvention au titre de la DETR pour le projet de terrains de beach-volley.

Budget principal : ouverture de crédits d'investissement 2025.

Ressources humaines

Modalités de mise en oeuvre d'une expérimentation d'un an concernant la gestion des absences d'agentes souffrant de règles douloureuses ou d'endométriose.

Urbanisme - Aménagement

Acquisition de foncier agricole et forestier (annule et remplace la délibération du 03/04/2024 n°2024-07).

Acquisitions de foncier forestier.

Mutualisation de l'instruction des autorisations d'urbanisme avec la communauté de communes du Grésivaudan.

Renonciation de la commune à son droit de préemption sur un terrain dans le cadre de son achat par le Maire à titre personnel.

Vie associative

Demande de subventions événements 2025.

Vie scolaire

Convention périscolaire bénévolat.

Action sociale / Santé

Convention de partenariat et d'objectif pour la mise en oeuvre d'une mutuelle communale.



Conseil municipal du 9 avril 2025

Affaires Générales

Adhésion Association femme élue de l'Isère.

Autorisation d'ouverture dominicale des commerces pour l'année 2025.

Finances – Budget

Budget Général : adoption du compte de gestion 2024.

Budget Général : adoption du compte administratif 2024.

Budget Général : affectation des résultats 2024.

Budget Général : adoption du budget primitif 2025.

Vote des taux des taxes locales 2025.

Urbanisme – Aménagement

Sollicitation de financements pour le projet d'acquisition de parcelles forestières.

Renouvellement de la convention d'entretien de la zone du bresson pour le compte de la CCLG.

Vie associative

Convention de coopération intercommunale pour le fonctionnement du réseau de lecture publique.

Vie scolaire

Participation financière aux frais de fonctionnement du centre médico-scolaire de Crolles.

**Prochains conseils municipaux
Mercredis 21 mai et 9 juillet 2025**

Entreprises, commerces, professions de services, associations : donnez-nous vos coordonnées !

Si vous souhaitez apparaître sur l'annuaire du site de la commune, ou modifier vos coordonnées, n'hésitez pas à nous renvoyer ce papillon ou envoyez un mail à : a.viviani@letouvet.com

Nom :

Catégorie : entreprise, association, service

Phrase de présentation

.....

.....

Téléphone : Mail :

Site internet :

Horaires d'ouverture :

Petit point sur l'eau au Touvet

Vous l'avez remarqué, beaucoup de travaux sur la commune sont liés à des problématiques d'eau, relevant de sujets d'assainissement ou de débordement de l'eau pluviale.

Rappel

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté de Communes Le Grésivaudan est compétente en matière d'eau potable et d'assainissement.

Elle succède ainsi aux communes ou syndicats de communes qui exerçaient cette compétence antérieurement. La commune a conservé la compétence "eaux pluviales".

Une accélération des travaux suite à une condamnation de l'Europe

Par une décision du 4 octobre 2024, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a condamné la France pour manquement dans la mise en œuvre de la directive du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux usées urbaines, dite directive Deru qui impose aux États membres de veiller à ce que les collectivités (villes, métropoles, agglomérations) collectent et traitent leurs eaux usées.

Les eaux usées doivent donc impérativement être séparées des eaux pluviales. La France a encore la possibilité de régulariser la situation et le temps presse...

La commune du Touvet est concernée par cette situation (comme d'autres dans le Grésivaudan).

C'est pourquoi des travaux de mise en séparatif des eaux par la Communauté de Communes Le Grésivaudan ont été entrepris ou sont prévus : rue du Fourneau, chemin de Montabon, Haut de la Frette, Grande rue,...

Lors de ces travaux, la commune peut en "profiter" pour optimiser ses voiries et aménagements. Mais souvent, ces travaux sont décidés à courte échéance, sans que la commune n'ait les moyens d'organiser une concertation avec les habitants pour définir un aménagement global.

Ainsi cet été, le Grésivaudan interviendra sur le milieu de la Grande Rue. À la demande de la municipalité et en concertation avec les commerces, les travaux se dérouleront par phases pour minimiser les impacts. Il n'y aura qu'un aménagement de la chaussée à minima suite aux interventions et une concertation sera organisée à l'automne pour prévoir un aménagement futur.

Les débordements

Vous avez sans doute aussi observé des débordements gênants d'eau.

Il s'agit là d'eaux de ruissellement. Cela concerne notamment la rue Mire et la rue du Fourneau.

La commune a bien conscience des désagréments occasionnés et les regrette.

Des travaux sont prévus et les entreprises mandatés pour résoudre ce problème dû à l'obstruction des canalisations par le calcaire.

Malheureusement, pour des raisons techniques, l'intervention des entreprises ne peut avoir lieu tant que le débit d'eau est trop important. La patience est donc de rigueur...



Zoom sur les dernières missions des Services Techniques de la commune

Les services techniques de la commune agissent au quotidien sur le terrain pour réaliser l'entretien des bâtiments et des espaces extérieurs, pour suivre les chantiers et les projets ou encore pour rendre possible les événements communaux et associatifs.

Quelques exemples de leurs actions ces derniers mois :

Suivi de chantiers

- ▶ aménagement du bas de la Grande rue
- ▶ travaux d'assainissement du haut de La Frette
- ▶ automatisation de l'ouverture du portail d'entrée de l'école élémentaire

Entretien et gestion des bâtiments et du patrimoine

- ▶ inventaire du parc des chaudières et programmation du remplacement de quatre chaudières (Maison des Associations, Mairie, École de musique des 2 rives, bibliothèque). Étude d'un plan pluriannuel de maintenance des systèmes de chauffage.
- ▶ maintenance des points d'éclairage en lien avec le prestataire de la commune (une dizaine d'interventions).
- ▶ travaux d'entretien régulier dans les écoles : fuites, portes de WC, chasses d'eau, éclairages,...
- ▶ propreté urbaine : deux fois par semaine : parcs, poubelles, déchets jetés au sol, nettoyage après le marché
- ▶ gestion des fuites : gendarmerie, crèche, écoles, local du rugby,...
- ▶ planification de la maintenance et de la rénovation de tout le patrimoine immobilier : réfection des toitures, améliorations thermiques, mises aux normes électriques et gaz,...
- ▶ installation de dix détecteurs de monoxyde de carbone dans la cantine et la maternelle
- ▶ état des lieux : tables et chaises dans tous les bâtiments.
- ▶ remise en eau de la fontaine du Mollard.

Entretien des espaces vert

- ▶ inventaire de tous les espaces verts en vue de la mise en place d'un plan de gestion différenciée.



- ▶ début des tontes, élagages (arbres de l'école élémentaire), taille des rosiers du rond-point
- ▶ entretien des jeux d'enfants : nettoyage et petites réparations

Entretien des voiries

- ▶ campagne d'enrobés en froid route de Saint-Hilaire, chemin de la Bayette et voie de l'ancien Tram.
- ▶ curage des grilles d'eau pluviale en préventif.

Mises en conformité et contrôles

- ▶ programmation des audits des structures des aires de jeux
- ▶ études préparatoires à la mise en conformité des établissements recevant du public (ERP) : priorité sur le Pôle Artistique et Culturel
- ▶ contrôle périodique des installations électriques gaz et systèmes d'alarmes de tous les bâtiments.
- ▶ préparation du chantier de la crèche pour lutter contre les moustiques et sécuriser les poteaux.

Préparation de l'animation du village

- ▶ programmation logistique des événements : Vogue, Baz'Art, Fête de la musique, Place Libre, ... (organisation logistique, barrières, barnums, préparation des arrêtés...)

Élaboration des projets et des travaux à venir

- ▶ études préparatoires au projet de végétalisation de la cour d'école élémentaire en lien avec le bureau d'études
- ▶ étude de faisabilité de la remise en eau des bassins
- ▶ étude préparatoire au projet beach-volley
- ▶ préparation de la rénovation des clôtures grillagées des parcs (Plaussu, skate park)
- ▶ préparation de la reprise des tracés de la signalétique horizontale (passages piétons, délimitations trottoirs...)
- ▶ évaluation des coûts de remise en eau des fontaines (travaux nécessaires...)
- ▶ réflexion sur l'augmentation des espaces de stockage associatif

Enfance Jeunesse

Conseil Municipal des Enfants

Les enfants, premiers concertés sur les propositions d'aménagements de la cour d'école

Vendredi 14 février, une proposition d'aménagement de la cour d'école élémentaire a été présentée aux enfants du CME.

Ils ont pu donner leur avis sur l'organisation générale de la cour, les matériaux, les espaces sportifs, de jeux ou de détente et faire part de leurs remarques.

Le 18 mars, la concertation s'est poursuivie avec les enseignants et les représentants des parents d'élèves.



Réserve communale pour le renfort exceptionnel auprès des équipes d'animation : appel aux volontaires !

Pour tenter d'apporter une réponse aux difficultés liées à l'absentéisme non anticipable d'agents, la municipalité a voté la création d'une réserve communale de soutien afin de garantir au mieux la continuité du service public. Elle sera composée de bénévoles occasionnels, notamment parmi les parents d'élèves, pour intervenir ponctuellement dans le service de restauration scolaire et périscolaire en cas d'impossibilité de fonctionnement normal.

Ces bénévoles seront mobilisés uniquement :

- ▶ Lorsqu'une situation exceptionnelle est constatée et empêche le fonctionnement normal du service de restauration scolaire;
- ▶ Après décision du Maire ou de son représentant habilité;
- ▶ Dans le strict respect d'une convention précisant les droits, devoirs et responsabilités des bénévoles, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Si vous êtes volontaires : contactez le service Enfance jeunesse : periscolaire@letouvet.com ou 04.76.92.34.37

Philippe Daniel

Nouveau responsable du service enfance/jeunesse

Arrivé le 18 décembre dernier, Philippe a exercé ces dernières années à Eybens en tant que directeur du centre social, pilotant une équipe pluridisciplinaire de 13 personnes au service de l'accueil, des familles et de la vie sociale. Il a piloté des projets de soutien à la parentalité, d'accompagnement éducatif et d'engagement citoyen des jeunes, autant dire que les enjeux liés à l'enfance et à la jeunesse n'ont plus de secret pour lui !



Interview

Pourquoi être venu travailler au Touvet ?

Rejoindre Le Touvet, c'est retrouver une proximité avec les acteurs de terrain et revenir à des pratiques d'éducation populaire qui me tiennent à cœur. L'enfance et la jeunesse sont des leviers majeurs pour construire une société plus solidaire et inclusive, et c'est dans cet esprit que je souhaite contribuer au développement du service ici.

Quels sont les grands enjeux de la commune sur les questions Enfance/Jeunesse de votre point de vue ?

Le premier enjeu est le renouvellement du Projet Éducatif de Territoire (PEdT), qui doit être pensé comme un outil fédérateur, permettant de mobiliser l'ensemble des partenaires éducatifs autour d'une vision partagée de l'accompagnement des enfants et des jeunes. Il y a aussi un travail essentiel à mener sur la coopération avec les services municipaux et les acteurs locaux pour renforcer l'offre éducative et sociale. Enfin, un travail avec la communauté de communes est nécessaire pour mutualiser des ressources et proposer des projets ambitieux à l'échelle du territoire.

Quels sont les grands chantiers à venir dans ce secteur ?

L'un des dossiers prioritaires serait le suivi du sinistre du bâtiment des Grappaloups. Mais au-delà de cet enjeu matériel, nous devons structurer et consolider l'offre éducative, notamment en lien avec le renouvellement du PEdT, les rythmes de l'enfant et les besoins des familles. La concertation avec les différents partenaires sera un élément clé pour bâtir des réponses adaptées aux attentes des habitants.

Quelle est votre philosophie sur le service public de l'enfance dans une commune ?

Le service public de l'enfance est avant tout un levier d'émancipation et de cohésion sociale. Il ne se limite pas à une offre de garde ou de loisirs, mais vise à accompagner chaque enfant dans son développement, en valorisant son pouvoir d'agir et en lui offrant un cadre éducatif bienveillant et structurant. Dans une approche d'éducation populaire, cela signifie co-construire avec les familles, les acteurs locaux et les enfants eux-mêmes des espaces de découverte, d'expérimentation et d'apprentissage favorisant l'autonomie et la citoyenneté.

Notre mission est d'assurer un accès égalitaire à des temps éducatifs de qualité, en mettant en synergie les ressources du territoire et en développant des projets qui font sens pour la jeunesse et pour le village. Le partenariat avec les services municipaux, les écoles, les associations et les habitants est donc essentiel pour garantir une continuité éducative et permettre aux enfants et aux jeunes de grandir dans un environnement qui stimule leur curiosité, leur engagement et leur bien-être.

Grappaloups

Un mercredi à la caserne des pompiers du Touvet

Joies et curiosité à l'occasion de cette sortie exceptionnelle. Ce n'est pas tous les jours qu'on peut entrer dans un camion de pompier !



Petite enfance

Le pôle petite enfance du Touvet, situé 90 avenue Montfillon est composé d'un multi-accueil collectif et d'un Relais Petite Enfance.

Le Relais Petite Enfance, (anciennement Relais Assistants Maternels) est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les parents et leurs enfants. Il est géré par la commune et animé par Mélissa Bollon, animatrice du RPE.

Le Relais est ouvert le jeudi et le vendredi. Des rendez-vous sont possibles le jeudi après-midi et le soir jusqu'à 19h30 semaine paire et 18h semaine impaire ; vendredi après-midi jusqu'à 17h semaine paire et 18h30 semaine impaire.

Au multi-accueil, une équipe actuellement composée de 11 professionnelles accueille vos enfants de 8h00 à 18h30 :

- ▶ 1 directrice
- ▶ 1 infirmière puéricultrice
- ▶ 6 titulaires d'un CAP petite enfance
- ▶ 3 auxiliaires de puériculture



Une journée type au multi-accueil : un équilibre entre jeux, apprentissages et bien-être

Une journée à la crèche est rythmée par des moments de découvertes, de jeux, et de repos, dans un environnement sécurisé et stimulant, favorisant le développement global des enfants. Voici une description d'une journée typique à la crèche, où les petites et grandes étapes du quotidien sont adaptées à leur rythme et à leurs besoins.

Matinée : accueil et premières activités

Dès 8h00, les parents arrivent avec leurs enfants. L'accueil se fait dans une ambiance calme et chaleureuse, avec l'équipe de professionnelles prête à recevoir les tout-petits. Ce moment est important pour rassurer l'enfant et favoriser une séparation en douceur avec les parents. Le lien parents-enfants reste la priorité de ce moment de séparation pour la journée.

Après ce temps d'accueil, les enfants participent à des jeux en accès libre dans les différentes zones aménagées de la crèche : coin lecture, jeux de construction, ou jeux d'imitation. Cela permet aux enfants de développer leur personnalité par la prise de décision, leur motricité et leur créativité tout en étant accompagnés par les éducateurs.



9h30 : Rituels et temps calme

Vers 9h30, un petit temps à table pour les plus grands est proposé afin de recentrer l'énergie déployée à l'arrivée. Un verre d'eau est proposé dans une démarche de prendre "soin de soi". Un rituel d'arrivée est proposé avec la lecture d'histoires accompagnées de chansons.

10h00 : Activités d'éveil

La matinée se poursuit par des activités d'éveil : jeux sensoriels, danse, ou activités de motricité fine.

Ces activités sont pensées en amont par l'équipe afin de fixer les objectifs pédagogiques qui répondent eux-mêmes aux objectifs du Projet Educatif de Territoire.

Les enfants plus grands participent à des ateliers de manipulation ou des jeux collectifs qui favorisent la coopération et l'apprentissage du partage. Pour les plus jeunes, des moments de câlins et d'attentions personnalisées sont privilégiés, pour assurer leur confort émotionnel.



Les ateliers proposés au cours de cette période sont diversifiés et visent à travailler des compétences spécifiques : motricité fine, coordination, langage, et coopération. Les enfants peuvent participer à des jeux structurés, à des ateliers de manipulation (par exemple, jouer avec des cubes ou des perles), ou à des jeux de groupe qui leur permettent de développer leur sens du partage.

Des activités extérieures, si le temps le permet, sont également organisées pour stimuler la motricité globale des enfants : courses, sauts, jeux de ballon. L'accent est mis sur l'acquisition de compétences motrices, mais aussi sur le développement social à travers les jeux collectifs.

11h00 : Repas et moment de détente

Le personnel aide les enfants à s'installer et à manger dans une ambiance conviviale. Les repas sont équilibrés et adaptés à chaque âge. Après le repas, un temps calme est observé, où les enfants peuvent se reposer ou écouter des histoires. Ce moment permet de récupérer après une matinée bien remplie.

12h00 : Sieste et relaxation

Pour les plus jeunes, c'est le moment de la sieste. Un environnement paisible et calme est aménagé, avec des lits ou matelas où les enfants peuvent se reposer. Pour ceux qui ne dorment pas, des activités plus douces sont proposées, comme des jeux de construction ou de puzzle. Ce temps de repos est essentiel pour le bien-être et le développement global des enfants, leur permettant de recharger leurs batteries pour l'après-midi.

14h00 : Réveil, goûter et activités ludiques

Le réveil se fait en douceur et est échelonné au rythme des enfants, avec une attention particulière portée à chaque enfant pour l'aider à se réveiller en toute sérénité. Un goûter est ensuite proposé à 15h, souvent composé de fruits et d'un laitage. Puis, les enfants retrouvent des activités ludiques : jeux de plein air, manipulation d'objets ou activités créatives.



Ce temps est propice à l'expérimentation et à l'expression personnelle. Les enfants développent leur personnalité, la prise de conscience de soi et du rapport à ses pairs.

16h00 : Préparation à la sortie

La fin de la journée approche et les enfants commencent à se préparer pour le départ. L'équipe éducative veille à ce que chaque enfant soit prêt et accompagné de manière calme.

Le temps d'arrivée des parents et temps de transmissions :

Ce moment est un temps d'échange avec les parents, où les éducateurs partagent les moments marquants de la journée de l'enfant. Le centrage sur l'enfant, sa valorisation à ce moment est une clé pour retrouver son parent et débiter une soirée dans le calme avec un retour à la maison.

18h30 : Fin de la journée

La crèche ferme ses portes à 18h30, après avoir pris soin de chaque enfant tout au long de la journée. Deux éducateurs rangent et ferment la structure.

En résumé, une journée à la crèche est une succession de moments équilibrés entre jeux, apprentissage, repas, sieste et détente, visant à favoriser le bien-être et le développement global de l'enfant. C'est un environnement pensé par les professionnel(le)s chaleureux et sécurisé où les tout-petits peuvent s'épanouir en toute confiance.



Lutte contre le frelon asiatique

Des pièges installés

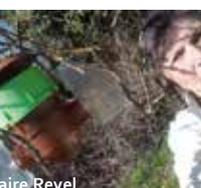
Du 15 février au 30 mars environ, c'est la saison où les reines fondatrices quittent leur cachette hivernale pour fonder leur nid primaire.

C'était donc le moment d'agir car chaque reine fondatrice attrapée, c'est un nid primaire en moins donc une colonie de frelons en moins !

C'est pourquoi la commune a acheté 10 pièges, en plus des 9 fournis par la Communauté de communes Le Grésivaudan.

Ces pièges ont été distribués à l'occasion d'une réunion avec une quinzaine de bénévoles, principalement apiculteurs amateurs.

Ceux-ci ont défini un plan d'attaque pour la commune en installant ces pièges les 15 et 16 février selon un quadrillage prenant en considération la position des nids non détruits à l'automne 2024.



Aidez-nous à identifier les nids primaires de frelon asiatique !

Cabane de jardin, avancée de toiture, grange, encadrement de fenêtre sont susceptibles d'accueillir un nid. De la taille d'une balle de ping-pong il est facilement identifiable.

Une fois repéré, prévenez-nous en envoyant une photo et la localisation à : pa.rigout@letouvet.com



Une équipe de bénévoles spécialisés interviendra pour neutraliser le nid et la reine !

Depuis début mars, déjà 150 reines fondatrices capturées = autant de nids primaires !



©www.insecte.net



©www.lefrelon.com

Compostage collectif : besoin de vous !

Au Touvet, plusieurs composteurs collectifs sont installés. Comme expliqué dans le précédent journal municipal, c'est la Communauté de Communes le Grésivaudan qui nous accompagne pour leur bonne utilisation. Mais pour se faire, chaque composteur doit être géré par 5 volontaires référents du site qui seront des interlocuteurs privilégiés du Grésivaudan et des utilisateurs.

Aujourd'hui, 3 sites au Touvet manquent de référents et plusieurs zones d'habitats collectifs en sont dépourvues.

6 sites d'habitats collectifs sans composteurs

N'hésitez pas à vous renseigner pour être accompagnés au montage du projet

3 sites existants en manque de référents

Si intéressé(e), faites vous connaître !

2 sites en fonctionnement

INTERVIEW

L'expérience de Jordan, référent de site de compostage

Jordan fait partie des 5 référents du site de compostage collectif de la Résidence du Parc. Ce site a vu le jour en septembre 2024 suite à la proposition des agents de la Communauté de Communes le Grésivaudan.



Comment la décision de ce projet a-t-elle été prise ?

C'est en Assemblée Générale de copropriétaires que nous en avons discuté et que la décision a été prise. Plusieurs habitants étaient déjà habitués à l'usage du compostage car ils utilisaient celui qui est sur le chemin de l'école maternelle. Il y a eu ensuite une réunion d'information avec les habitants. La CCLG avait installé un barnum et des affiches pour sensibiliser les habitants et cela a été très important car même les personnes qui n'étaient pas au courant de la démarche ont été attirées et ont pu échanger.

Y a-t-il eu des craintes de la part des habitants ?

Il n'y a pas eu de grandes craintes, ni sur les odeurs, ni sur la peur de présence de rats car les habitants avaient l'habitude de voir celui qui est à proximité. La seule crainte était que le composteur soit laissé à l'abandon et que personne ne s'en occupe dans le temps. Mais tout le monde a été très rassuré quand il nous a été expliqué que si cela ne fonctionnait pas, le composteur serait retiré sans problème.

En quoi ce projet est facile, ou non, à mettre en oeuvre ?

C'est facile dans la mesure où nous avons été très accompagnés par le Grésivaudan. Je ne pense pas que nous l'aurions fait sans eux. Le matériel nous a été fourni (seau, composteurs, outils, etc.) et tous les habitants pouvaient être formés s'ils le souhaitaient. Pour l'utilisation du composteur, il y a des affiches très bien faites qui permettent à tous de comprendre facilement les bonnes pratiques.

Comment s'est fait le choix de l'emplacement ?

L'idée était de l'éloigner le plus possible des bâtiments, tout en étant facilement accessible. Aussi il était important que ce soit un endroit



éclairé, pour pouvoir s'y rendre de nuit sereinement. Des dalles de cheminement nous ont aussi été installées.

En quoi consiste votre rôle de référent ?

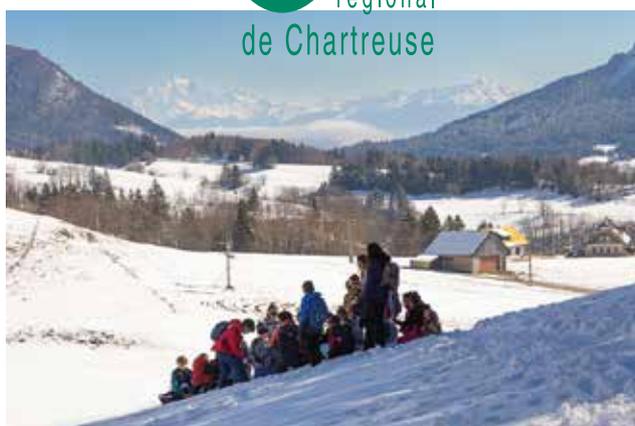
Il faut retourner la partie haute du compost 2 fois par semaine, surveiller qu'il n'y ait pas des choses inadaptées (même involontairement, cela arrive de devoir retirer des petits bouts de plastique!). Il faut surveiller le niveau du broyat, le rassembler pour qu'il soit accessible et prévenir le Grésivaudan quand le niveau est trop bas pour pouvoir être livré. C'est aussi faire de la pédagogie, expliquer ce qu'on a appris. Par exemple, pour éviter les mouches, il suffit d'enfoncer les déchets trop frais qui sont en surface. Enfin, il y a le transfert à faire du bac 2 au bac 3 comme ce sera bientôt le cas pour nous pour la première fois! Là encore, nous allons être accompagnés.

En tant que référent, nous bénéficions aussi de journées de formation collectives avec d'autres référents ce qui est très enrichissant!

Quelles ont été vos motivations pour vous lancer ?

Déjà, c'est une bonne chose car cela crée moins de déchets qui ne sont pas valorisés. Aussi, cela réduit la corvée d'avoir à porter des poubelles lourdes. Le compost étant de très bonne qualité j'ai aussi l'idée pourquoi pas un jour de faire un petit jardin dans la copro. Et enfin, étant nouvel habitant, ce projet permet de rencontrer ses voisins, de faire du lien entre nous. Il suffit de quelques personnes motivées pour un projet qui bénéficie à une centaine de personnes!

Éducation au territoire



Dans le cadre de ses actions d'éducation au territoire, le Parc Naturel de Chartreuse propose chaque année plusieurs projets aux écoles des communes membres du parc.

La candidature de l'école les 3 cours a été retenue pour deux projets : "Echappée hivernale" et "Botanistes en herbe".

Pour le premier projet avec les deux classes de CM1/CM2 les élèves ont effectué deux sorties ; une au Col de Porte, l'autre au Désert d'Entremont. La première sortie était plus pédagogique avec des informations sur le parc et ses missions, sur l'observation de la nature, les arbres, les traces d'animaux, les sommets de Chartreuse. La seconde plus sportive avec l'ascension d'un petit sommet de Chartreuse et un belvédère superbe (cf photo) la pointe de la Cochette.

Pour le second projet "botanistes en herbe", ce sont les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 qui vont bénéficier de 4 ateliers sur deux journées au Touvet avec des empreintes de plantes, une balade et la reconnaissance d'espèces, la cuisine avec les végétaux et la fabrication de papier végétal.

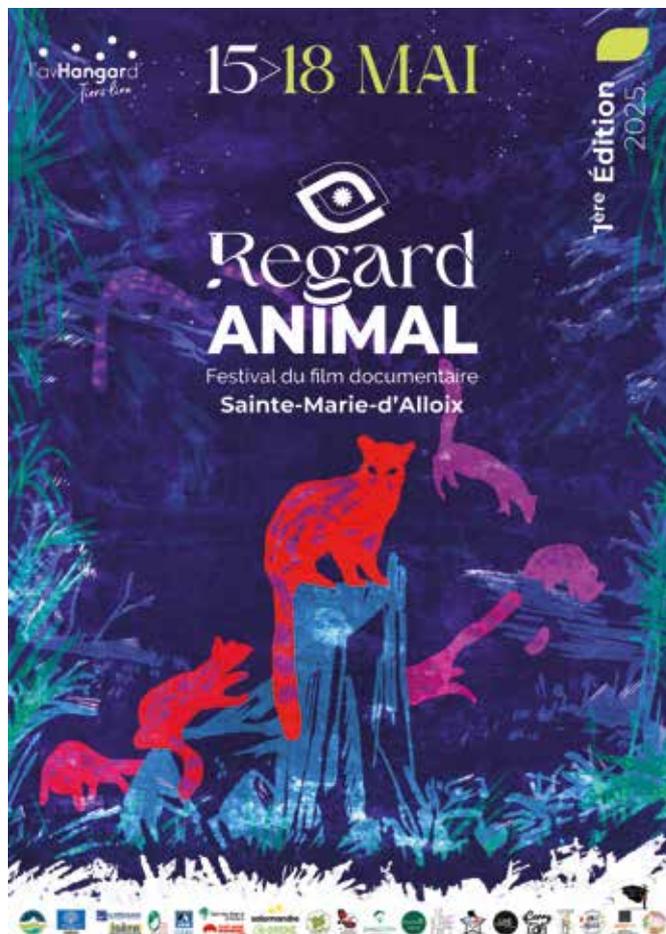
INFO ENVIRONNEMENT CHEZ NOS VOISINS

Festival Regard Animal du 15 au 18 mai à Sainte-Marie-d'Alloix

Une compétition de films documentaires qui promeut l'originalité, le regard d'auteur et la créativité dans le cinéma animalier.

Pour sa première édition, le festival s'étend sur 3 jours, durant lesquels l'association L'avHangard', complice de la commune de Sainte Marie d'Alloix (38660), transformera des espaces de vie en salle de projection et habilleront les murs d'expositions photographiques.

Entre deux séances dans un grand Hangar aménagé pour l'occasion, il est possible de s'arrêter sur les plateaux de conférence, divaguer entre les stands d'artisans locaux, d'acteurs de l'environnement, d'associations de protection de la nature et même de danser au pied de la scène de concert !



Rencontre autour du livre : un projet intergénérationnel

Le Relais Petite Enfance et la bibliothèque du Touvet vous proposent un projet "gagnant-gagnant" !

Si vous avez du temps et l'envie de partager des moments avec les tout-petits, venez raconter des histoires aux enfants du Relais Petite Enfance !

Cela se déroule en trois étapes

1 : rencontre avec les assistantes maternelles sans les enfants pour faire connaissance et discuter du projet

2 : choix des livres avec l'accompagnement des bibliothécaires

3 : lecture auprès des enfants lors des temps d'accueil collectifs

Pour participer, rien de plus simple : prenez contact avec Mélissa Bollon, responsable du Relais Petite Enfance au 06 33 49 49 ou m.bollon@letouvet.com

m.bollon@letouvet.com'."/>

Relais Petite Enfance LE TOUVET BIBLIOTHÈQUE

Rencontre autour du livre

Vous avez du temps et l'envie de partager des moments avec des tout-petits ?
Venez raconter des histoires aux enfants du Relais Petite Enfance !

Joie
Partage
Echanges entre générations
Enrichissement

En trois étapes

- 1 Rencontre avec les assistantes maternelles sans les enfants pour faire connaissance et discuter du projet.
- 2 Choix des livres avec l'accompagnement des bibliothécaires
- 3 Lecture auprès des enfants lors des temps d'accueil collectif

Pour participer :
Prenez contact avec Melissa Bollon Responsable du Relais Petite Enfance
06 33 49 49 01 ou m.bollon@letouvet.com

La commune du Touvet propose une Mutuelle Communale

La mairie a noué un partenariat avec la mutuelle Entrenous, mutuelle iséro-savoyarde de proximité, dont le siège social est basé à Chambéry. Cet organisme à but non lucratif a pour mission de garantir à ses adhérents l'accès à une protection sociale complémentaire de qualité, pour une prise en charge optimale de leurs frais de santé.

Grâce à ce partenariat, les habitants du Touvet, ainsi que les personnes qui justifient d'une activité professionnelle sur la commune, pourront accéder à des offres de complémentaire santé attractives, sans questionnaire médical. Un large choix sera proposé, parmi 7 niveaux de garantie, à tarifs maîtrisés. Les garanties sont modulables au sein d'un même foyer, sans aucune limite d'âge.

En synthèse, l'offre "Mutualiste" en complémentaire Santé Mutuelle Communale de la mutuelle Entrenous s'adresse indifféremment à tous les 0-99 ans, qu'ils soient Jeunes (avec ou sans emploi), Etudiants, en Couple, Célibataires, Familles ou Séniors ; ainsi qu'à tous les Travailleurs non-salariés : agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales, auto-entrepreneurs...

Pour en savoir plus, des permanences sont organisées par la mutuelle Entrenous les lundis après-midi de 14h à 17h à la Mairie du Touvet, depuis le 31 mars 2025.

Pour vous renseigner et prendre rendez-vous, merci d'appeler le 09.69.39.73.38.



INFOS GRÉSIVAUDAN - SMMAG

Je prends soin de ma santé avec Prescri'Bouge



L'activité physique régulière permet de préserver son capital santé tant au niveau physique, mental que social. Pratiquer une activité physique régulière c'est bouger le plus possible au quotidien au travers des déplacements actifs, une limitation du temps assis dans la journée et la pratique d'une activité physique adaptée.

Pour agir il faut :

- ▶ prendre du recul sur sa situation actuelle (sédentarité et inactivité éventuelles)
- ▶ avoir conscience de ses capacités physiques et de ses limitations
- ▶ choisir une activité physique hebdomadaire avec le moins de freins possible
- ▶ connaître les moyens de limiter sa sédentarité

Prescri'Bouge, dispositif porté par le CDOS38* que la Communauté de Communes Le Gresivaudan a souhaité développer sur son territoire, est un moyen d'y parvenir.

Il s'agit d'une prise en charge individuelle de 2 ans pour faire le point, trouver des solutions de pratique adaptée et mener un mode de vie actif.

Les étapes :

1. Contacter son médecin pour une prescription d'activité physique ET un certificat médical de non contre-indication à l'activité physique
2. Prendre rendez-vous avec Prescri'Bouge pour un entretien téléphonique (définition des critères de recherche de l'activité et des objectifs de santé)
3. Rencontrer l'enseignante en activité physique adaptée de Prescri'Bouge pour évaluer le niveau d'activité physique quotidien, l'état de la condition physique et les possibilités de pratique
4. Essayer des activités physiques adaptées
5. S'inscrire dans une activité (le coût de l'activité respectera votre budget défini à l'avance)
6. Être suivi régulièrement par téléphone pour maintenir la motivation et veiller au confort de pratique
7. Réévaluer la condition physique et l'évolution du niveau d'activité quotidienne au bout d'un an
8. Prendre son envol une fois autonome

Contact : Manon MOTTIN

06 11 33 53 95 - mmottin@le-gresivaudan.fr

*Comité départemental olympique et sportif de l'Isère

Distribution gratuite de composteurs : encore quelques dates !

Cette opération d'ampleur pour Le Gresivaudan s'inscrit dans le cadre de l'obligation de traitement des biodéchets. Petit rappel pour vous inscrire à l'une des permanences

Vous avez une carte de déchetterie et un compte personnel ?

Vous pouvez vous inscrire directement à une permanence de distribution près de chez vous depuis notre site www.le-gresivaudan.fr/compostage

Vous avez une carte de déchetterie mais pas encore de compte personnel et vous avez donné une adresse mail valide au moment de la création de votre carte ?

Le service Déchets vous a adressé un mail dans lequel se trouve votre référence usager. C'est cette référence qui va vous permettre de créer votre espace personnel et donc de vous inscrire à une permanence de distribution. Si vous n'avez pas votre référence usager, vous pouvez la demander en ligne : <https://www.le-gresivaudan.fr/260-le-compostage-individuel.htm>

Vous n'avez pas de carte de déchetterie ?

Demandez-la en ligne sur www.le-gresivaudan.fr/cartedechetterie ou directement à l'accueil du service Déchets.

Dans tous les cas, le service reste à votre disposition pour toutes questions :

dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr ou 04 76 08 03 03.

Vendredi 16 mai 2025 14h - 18h
LE VERSOUD - Parking Direction des déchets

Mercredi 4 juin 2025 14h - 18h
LE VERSOUD - Parking Direction des déchets

Vendredi 27 juin 2025 14h - 18h
BIVIERS - Parking Stade Serge Kalpf - Chemin de la Moidie

TENTÉ·E PAR L'EXPÉRIENCE VAE ?

Essayez gratuitement pendant un mois!

Louez gratuitement
un vélo à assistance
électrique Mvélo+

Louez gratuitement un vélo à assistance électrique du 8 juillet au 5 août. Cette location a pour objectif de permettre aux habitants de notre commune d'essayer un vélo à assistance électrique pour leurs déplacements du quotidien.

Votre vélo sera à récupérer le mardi 8 juillet à 17h30 sur le parking P+R des Grandes Terres

Cette offre vous intéresse? Alors inscrivez-vous* sans plus attendre sur le site de Mvélo+

<https://www.veloplus-m.fr/1511-s-inscrire-au-test-vae-dans-votre-commune.htm>

*L'inscription au préalable est obligatoire, aucune inscription sur place ne sera acceptée. Les inscriptions sont closes 3 jours avant la date de début du test.



RDV le
8 juillet 17H30
P+R des Grandes Terres
LE TOUVET

10 vélos disponibles*
sur inscription



veloplus-m.fr

À l'issue du test, Mvélo+ peut vous conseiller dans l'achat de votre propre Vélo à Assistance Électrique.
* En-dessous de 3 personnes inscrites, le service se réserve le droit d'annuler sa venue.

Maité Morize

Une figure du Touvet, très présente dans le village, Maité se promenait avec son chien tous les jours en prenant le temps de discuter avec tous. Elle a participé à trois mandats du CCAS et a longtemps été présidente du club du Beaumont. Elle a aussi été une membre active du Comité des fêtes. Nous gardons d'elle l'image d'une personne souriante et joviale, dynamique, active et présente. Une belle nature.

La commune du Touvet lui rend hommage.



Raymonde Cartier-Millon

Raymonde Cartier-Millon était une femme incroyablement généreuse et disponible pour tous. Elle était très respectueuse des gens tout en étant très discrète. Elle ne se mettait jamais en avant et pourtant elle était très active et a beaucoup participé à la vie du village. A l'initiative de l'organisation des repas partagés avec Jean- Louis Mourette, elle a été membre du CCAS du Touvet pendant plusieurs années. Elle œuvrait aussi à "l'abri sous la dent" à Crolles et était toujours prête à accueillir quiconque avait besoin d'aide.

La commune du Touvet lui rend hommage.

Petites annonces

Reprise de l'organisation "Les fenêtres de l'Avant Noël"

Les fenêtres de l'Avant Noël vous ont ravi depuis plusieurs années au Touvet. Aujourd'hui, elles ont besoin de vous pour continuer à illuminer les soirées du 1^{er} au 24 décembre !

Tout a commencé en 1999 avec Anne Eiselé et le Sou des écoles... Une page s'est ensuite tournée et c'est le Comité des Fêtes qui a repris avec Gladys Goberlé puis Josiane Tassan... Avec l'arrêt du Comité des Fêtes en 2019, le Club de détente et Loisirs a repris l'organisation avec l'aide de Josiane et Marc Tassan.

À présent nous souhaitons que d'autres personnes reprennent le flambeau pour que cet événement perdure et que l'on prenne toujours autant de plaisir à se retrouver chaque soir de décembre pour découvrir les fenêtres décorées dans notre village. Concrètement, il s'agit de définir un thème, lancer l'appel à création de fenêtres, répartir les fenêtres décorées dans le calendrier, diffuser la programmation...

Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec Véronique Grand au 06 82 50 18 05.

Cabinet infirmier

Le Cabinet d'Infirmières de Mmes Fabienne Ferrari et Marie Bonnefoy accueillent dans leur équipe depuis quelques mois Mme Morgane Lheureux en tant associée ainsi que Mme Patricia Thoumire comme collaboratrice.



Nous vous accueillons au cabinet sans rdv du lundi au vendredi de 7h30 à 8h00 et de 18h00 à 18 h30. À domicile 7j/7
Nous travaillons en équipe pluri professionnelle.

AFM soins infirmiers 790 Grande Rue 38660 Le Touvet
06.30.07.17.76 - afm.infirmieres@gmail.com

Info habitat inclusif adultes avec autisme



L'association Envol Isère Autisme porte un projet d'habitat inclusif sur Crolles qui verra le jour fin 2026. Il s'agira d'un habitat de 6 logements individuels T2 avec un espace partagé, un loyer modéré, un accompagnement au quotidien par des auxiliaires de vie et un animateur de vie sociale.

Le projet s'adresse à tout adulte (H-F) célibataire, avec autisme ou troubles apparentés, de 20 à 40 ans à leur entrée. Il/Elle doit exercer une activité extérieure quotidienne

Recherche bénévoles Festival Place Libre

Vous avez envie de vous investir au sein d'une équipe de bénévoles pour le Festival d'arts de la rue Place Libre? Décoration, montage technique, accueil, ... venez participer à un chouette collectif dans une ambiance de fête !



Contact : Sylvie Large, sylvie.large@letouvet.com

La 3ème Mi-Temps : le Bar à Bières du Touvet

Venez en famille ou entre amis, dans un cadre convivial et chaleureux, partager un moment de détente et d'amitié autour d'une planche apéritive accompagnée d'une bière, d'un verre de vin ou d'un soft. Jeux à dispositions : billard 8pool, babyfoot, fléchettes... À l'occasion d'un anniversaire, d'une fête ou juste pour le plaisir, lors d'un match de rugby, d'un concert ou d'un karaoké, découvrez nos 8 bières pressions ainsi qu'un large choix de bières bouteilles. Une magnifique terrasse vous attend avec vue sur Belledonne.

Bienvenue tous les jeudis, vendredis et samedis à partir de 18 h. Les vendredis ou samedis : concerts avec des musiciens de la vallée. Un jeudi par mois : Karaoké
89 impasse de la Grande Terre 38660 LE TOUVET
06 27 10 08 52 - Réseaux Facebook/Insta : L3MT738



rémunérée ou bénévole, à minima à - mi-temps ; ne pas présenter de troubles du comportement pouvant mettre en danger son intégrité ou celle des autres ; ne pas avoir d'addiction et posséder un référent (famille ou aidant) qui s'engagera sur le fonctionnement du dispositif.

Il reste à ce jour des logements de disponibles !

Si vous êtes intéressé, contactez: Françoise Lepaulle, administratrice référente Habitat Inclusif
07 67 78 38 14 - contact.HICrolles@envoliserautisme.org
www.envoliserautisme.fr/projet-habitat-inclusif

Tribunes d'expression

Ensemble pour Le Touvet

La construction du budget 2025 fût un exercice difficile que nous avons envisagé avec responsabilité.

Devoir décaler des projets qui nous tiennent à cœur, comme la végétalisation de la cour d'école, fait partie des choix que nous avons dû opérer pour permettre à la commune de retrouver une nouvelle dynamique d'investissement dès 2026.

La fin de la cuisine sur place pour les écoles s'inscrit dans cette démarche de responsabilité. C'est cependant un choix particulièrement douloureux pour nous. C'est avec regrets et après avoir recherché toutes les solutions que nous avons dû nous y résoudre. Après analyse, il s'avère que les finances de la commune ne peuvent pas actuellement supporter un coût de repas à plus de 11 euros, alors qu'il est de 6 à 7 euros lorsque l'on passe par un traiteur de bonne qualité.

Nous tenons ici à saluer chaleureusement l'équipe de cuisine qui a œuvré avec professionnalisme pour déployer ce projet qui avait du sens dans un contexte budgétaire moins contraint.

La fin de la cuisine sur place n'est pas un abandon de nos ambitions en matière alimentaire et environnementale. Un marché va être rédigé en concertation avec les parents pour trouver un traiteur de qualité privilégiant les productions bio et locales.

Pierre-Antoine Rigout

Adjoint au Maire

Chargé de la transition environnementale

Le Touvet au coeur - Un nouvel élan

Une commune à l'arrêt ...

Dans nos rues comme dans nos bâtiments, les multiples travaux nécessaires voire indispensables ne sont pas réalisés ou sont remis à plus tard, au détriment des habitants et des associations. Un coup d'arrêt brutal est porté aux investissements : 1,8M€ en 2024, 1,1 M€ en 2025. Les subventions attendues chutent de 595.515€ à 150.000€.

Les commissions municipales et extra-municipales ont été supprimées ou sont devenues des coquilles vides se réunissant peu et de façon très rapide (les réunions du CCAS durent 30 minutes). Les "débats" en conseil municipal n'en sont pas, le peu d'éléments apportés (chiffres absents ou incomplets) ne permettant pas la discussion.

... et même en marche-arrière !

De jour en jour, des réductions majeures de services sont décidées. Le conseil municipal du 9 avril nous laisse pantois ... ABANDON DE LA RESTAURATION SCOLAIRE CUISINÉE SUR PLACE, DIMINUTION DES PLACES DE CRECHE !

Après le délaissement du PAEN et du service urbanisme, cela fait beaucoup, aux prétextes de coûts prohibitifs ou d'un absentéisme plombant le budget.

Pourtant ... les recettes fiscales croissent et la dette est en voie d'extinction. La communauté de communes est un partenaire financier solide. Encore faut-il défendre les projets, même complexes, prendre des risques, se projeter au-delà des échéances de 2026.

Frilosité? Incompétence? Manque de courage?

Quel recul pour notre village longtemps porté par des choix ambitieux au service de tous!

Entre tristesse et colère,

**Brice Laguionie
et Annie Vuillermoz**

Le Touvet pour demain

Nous saluons la mise en place de la mutuelle communale, un vrai soutien au pouvoir d'achat. Nous en sommes d'autant plus satisfaits qu'il s'agit d'une mesure que seule notre équipe portait.

Mais les deux derniers conseils municipaux nous laissent un goût amer.

D'abord, le débat d'orientation budgétaire s'est tenu sans données chiffrées ni annonce de projets... difficile d'engager un débat.

Puis, lors du vote du budget, la majorité a annoncé plusieurs mesures : fermeture de la cuisine récemment inaugurée, ouverture plus limitée de la bibliothèque, travaux mis en pause...

La raison invoquée par les élus majoritaires : la hausse des charges de personnel (du fait d'une explosion de l'absentéisme des agents municipaux), et donc la nécessité de retrouver de la trésorerie avant d'engager de nouvelles dépenses. Si cette approche n'est pas réfutable, elle ne doit pas cacher la réalité suivante : comment un projet aussi structurant que celui de la cuisine a pu être mené à son terme par les élus encore en place aujourd'hui sans évaluer ses coûts de fonctionnement (humains, matériels et alimentaires)?

Ce manque de préparation entraîne aujourd'hui des conséquences concrètes : une baisse du niveau des services publics, et une commune qui perd en attractivité.

Nous regrettons que des décisions structurantes aient été prises sans vision d'ensemble. Il est temps de rompre avec cette logique de court terme. Le Touvet a besoin d'un cap clair, réaliste et durable. C'est ce que nous continuerons à défendre.

letouvetpourdemain@gmail.com

**John Courroux,
pour Le Touvet pour demain**



Informations pratiques

MAIRIE DU TOUVET

Contact

04 76 92 34 34 – mairie@letouvet.com

Ouverture physique de la mairie

- le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
- le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- le samedi de 9h00 à 12h00

En cas d'urgence, vous pouvez contacter les élus le weekend et les jours fériés au 06 87 76 15 09

Services municipaux

Service vie scolaire : 04 76 92 34 37

Accueil de loisirs : 04 76 92 36 11

Relais Petite Enfance : 06 33 49 49 01.

Multi-accueil : 04 76 08 45 35.

Services techniques : 04 76 99 75 56.

Vie associative : 04 58 00 50 37.

Service urbanisme : accueille sur RV le lundi de 14h à 17h, le mercredi et le vendredi de 9h à 12h, sans RV le mercredi de 14h à 17h. Prise de RV au 04 76 92 34 34.

Centre communal d'action sociale (CCAS):

ccas@letouvet.com.

Bibliothèque municipale. Ouverte au public le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30. Horaires pendant les vacances : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30. Point WiFi en libre accès aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

04 58 00 50 27- bibliotheque@letouvet.com

MARCHÉ DU TOUVET

Tous les samedis à partir de 8h00. La circulation et le stationnement sont interdits, par arrêté municipal, le samedi matin de 6h00 à 14h00 sur la place de l'église et la Grande rue entre la place de l'école et la rue de la Priola.

GENDARMERIE - BRIGADE DU TOUVET

Rue de la Priola. 04 76 08 45 94.

En cas d'urgence composez le 17

LA POSTE

Bureau de Poste du village : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h30 à 12h.

Le centre de tri : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h à 17h45 et le samedi de 8h45 à 12h.

ESPACE FRANCE SERVICES INTERCOMMUNAL PONTCHARRA

Aides pour les démarches administratives et numériques.

Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 13h30 à 17h.

33 rue de la Ganterie à Pontcharra. 04 76 97 94 10.

PERMANENCE AVOCAT CONSEIL

Tous les premiers mardi du mois de 12h30 à 14h00.

RDV de 20 minutes maximum.

Prise de RV : mairie du Touvet - 04 76 92 34 34

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Roselyne Marty tient ses permanences à la mairie du Touvet sur rendez-vous à prendre auprès de la mairie 04 76 92 34 34

ARCHITECTE-CONSEIL

M. Laurent Louis reçoit à la mairie, sur RDV au 04 76 92 34 31.

PROPRETÉ URBAINE

La collecte des déchets est assurée par la Communauté de Communes le Grésivaudan. Tous les déchets ménagers doivent être apportés dans les points d'apport volontaire de la commune, dont vous trouverez la carte sur le site de la Communauté de Communes Le Grésivaudan.

Déchetterie du Touvet, route de Goncelin, du lundi au dimanche de 8h15 à 17h45, fermée les jours fériés.

Pour tous renseignements sur les déchets, s'adresser au service collecte et traitement des déchets, Tél. 04 76 08 03 03 / www.le-gresivaudan.fr

BON VOISINAGE

Tondeuses et machines : un arrêté préfectoral réglemente l'utilisation des tondeuses :

- du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h
- le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

FEU DE VÉGÉTAUX

Le règlement sanitaire départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets ménagers, dont les déchets verts.

SE DÉPLACER

En bus : www.tougo.fr,

www.carsisere.auvergnerhonealpes.fr

La communauté de communes du Grésivaudan assure la maintenance des arrêts de bus à leur logo. Pour toute dégradation d'abribus ou de poteaux d'arrêt, contacter le numéro vert 0 800 845 295.

En train :

[www. https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes](http://www.https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes)

URGENCES

Contacts 7j/7 et 24h/24 :

- POMPIERS : 18
- SAMU : 15
- Gendarmerie : 17
- Centre anti-poison : 04 76 42 42 42
- Médecin de garde : 0 810 15 33 33
- Pharmacie de garde : 3915
- EDF : 0 810 33 33 38
- GDF : 0 800 47 33 33
- Eau : Véolia : 09 69 32 34



SE DÉPLACER EN SÉCURITÉ AUX TOUVET : ACTION!

Un agent assermenté de la Mairie du Touvet est désormais présent à l'ouverture de l'école le matin pour :

- ▶ rappeler les règles dans la zone de rencontre
- ▶ encourager à adopter les bons comportements pour la sécurité aux abords de l'école
- ▶ sécuriser la traversée des enfants

Un bilan de cette expérience sera établi aux vacances de Pâques.

Un flyer pédagogique a été distribué à tous les enfants de l'école élémentaire rappelant aux parents les bons comportements à adopter pour la sécurité de tous

C'est maintenant sur l'ensemble de la Grande Rue que la vitesse est limitée à 30km/h.

La zone de rencontre au centre est toujours limitée à 20km/h

Dans la zone de rencontre, tout stationnement en dehors des emplacements aménagés à cet effet est considéré comme un stationnement gênant et donc verbalisable. (Contravention de 2ème classe).

Cf. Article R417-10 : III, 5 et Décr. no 2008-754 du 30 juill. 2008, art. 12

Un enfant ne voit pas la rue comme un adulte !

- ▶ Parce que son champ visuel est moins large que celui d'un adulte
- ▶ Parce qu'un gros véhicule éloigné lui semble plus dangereux qu'un petit véhicule proche
- ▶ Parce qu'un véhicule mal garé lui cache la visibilité et qu'il empêche les autres conducteurs de le voir